



Compte rendu de la réunion du 2 décembre 2014

Présents : Mmes BOUDOT-DROUIN, BROCC, DUSSAUSSOIS, LAMARQUE, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, COLOMBIER, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.

Absente excusée : Mme HOCHARD (pouvoir à Mme DUSSAUSSOIS).

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 1^{er} décembre 2014 : **136 613.60 €**

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Christelle BROCC est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2014 : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 21 octobre 2014. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Décision du Maire prise sur délégation du conseil municipal pour la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT : Fourniture et pose d'une clôture autour de la parcelle AB 351 sise Grande Rue par l'EURL BROCARD Père et Fils pour la somme de 1 095 € HT soit 1 314 € TTC.

Médecine préventive : convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube pour la période 2015-2016 : Le conseil municipal décide de renouveler la convention médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 dans les conditions financières suivantes : 104 € par examen médical et 3.30 € par visite pour couvrir les frais de gestion administrative du Centre de Gestion de l'Aube.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Hygiène et sécurité au travail : conventions avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube pour la période 2015-2018 : Le conseil municipal décide de renouveler les conventions « conseil et assistance en hygiène et sécurité au travail » et « assistant de prévention » du Centre de Gestion e la Fonction Publique de l'Aube du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018 pour un coût annuel de 10 % de la cotisation N-1 obligatoire versée au Centre de Gestion pour la convention « conseil et assistance en hygiène et sécurité au travail » et 550 € par an pour la convention « assistant de prévention ».

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Attribution du logement communal sis 39 Grande Rue : Compte tenu des critères d'attribution retenus lors de la dernière réunion du conseil municipal (délibération n° 55/2014 du 21 octobre 2014), à savoir : location à un couple sans enfant ou avec un enfant maximum et priorité donnée aux enfants issus du village, le conseil municipal décide d'attribuer le logement communal sis 39 Grande Rue libre à compter du 1^{er} mars 2015 à Maud CLEMENT et Abdelhafid SAHED.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Affouages hiver 2014-2015 : Le conseil municipal prend connaissance de la liste des affouagistes de l'hiver 2014-2015 comprenant 86 personnes. Une réunion pour la distribution des parts est fixée au **lundi 22 décembre 2014 à 19 heures à l'Espace Maillotin.**

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube : Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat d'Énergie de l'Aube faisant suite aux dernières évolutions législatives.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Eglise : travaux d'entretien de la toiture : Monsieur Jean-Luc SECLIER présente au conseil municipal les deux propositions reçues pour ces travaux d'entretien de la toiture de l'église :

- SARL IZABEL Fabien : 3 827.45 € HT soit 4 592.94 € TTC.
- CHARPENTERIE AUBOISE : 4550 € HT, soit 5 005 € TTC.

Le conseil municipal retient la proposition de la SARL IZABEL Fabien et demande que ces travaux soient imputés en section d'investissement.

Opérations modificatives comptables : Le conseil municipal décide de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes :

Chapitre 74 – Article 7488 (Autres attributions et participations)	+ 4 590 €
Chapitre 65 – Article 658 (Charges diverses de la gestion courante)	+ 4 590 €

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015 : Dans l'attente du vote du budget primitif 2015, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ainsi que les adjoints dans la limite de leur délégation de fonction respective, à engager les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2015, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2014, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Vœux de la municipalité : Le conseil municipal émet un avis favorable à la continuité de la cérémonie des vœux, qui auront lieu le **samedi 10 janvier 2015 à 18 heures à la salle des fêtes.** (rdv 17 heures pour la préparation de la salle). Aura lieu la remise des prix pour les maisons fleuries. La commission communication travaillera sur le carton d'invitation et se réunira le mardi 9 décembre 2014 à 20 heures.

Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux, des commissions communales et de la Communauté de Communes : Le conseil municipal prend connaissance de l'état d'avancement des travaux du pôle scolaire, de réunion publique sur la tarification incitative des ordures ménagères (tout le monde n'a pas encore reçu sa poubelle « pucée »), de la réunion sur le fleurissement (de nouvelles règles phytosanitaires seront à appliquer. Le désherbage pourra être thermique ou mécanique), du compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal de la Vaivre (la parcelle 5 a été bien vendue), de la réunion des Communes Forestières et du dernier conseil communautaire de la Communauté de Commune « Forêts Lacs Terres en Champagne »

- En 2017, une fusion devrait avoir lieu avec une autre communauté (Lusigny ou celle de Brienne ?)
- Les effectifs au sein des écoles sont stables mais avec des différences : Piney, Charmont, Brévonnes ont moins d'enfants, Assencières, Mesnil se maintiennent tandis que Pougy, Bouy augmentent leurs effectifs.
- Le projet de cantine à la maternelle de Piney et les travaux du pôle scolaire se poursuivent.

- Le projet de crèche à Charmont a été suspendu en raison de la baisse des dotations de l'Etat et des futurs frais de fonctionnement (estimation de 50 000 € en charge résiduelle) .

Questions et communications diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a eu des contacts avec CARREFOUR (proxy marché) pour la construction d'une surface de vente de 100 m² dans le cadre du projet de d'aménagement de la réserve foncière communale (partie multiservices).

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à prendre connaissance des documents du Schéma de Cohérence Territoriale du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Séance levée à 22 heures 50

Prochaine réunion le 27 janvier 2015 à 20 heures